

Communiqué

Pour diffusion immédiate

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE TOURISTIQUE UNIFIÉE ET PORTEUSE DANS MEMPHRÉMAGOG

Magog, le 11 décembre 2025 – La gouvernance touristique du territoire franchit une étape déterminante alors que la **MRC de Memphrémagog**, **Tourisme Memphrémagog (TM)** et la **Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme Memphrémagog (CCITM)** officialisent une nouvelle structure visant à assurer la vitalité et le rayonnement de l'industrie touristique. Cette réorganisation, refléchie et concertée, permet d'assurer la pérennité des services destinés aux entreprises touristiques, tout en maximisant les retombées économiques pour l'ensemble de la région.

« Cette nouvelle gouvernance touristique reflète pleinement l'unité de nos organisations et notre volonté commune de soutenir un secteur essentiel pour Memphrémagog, souligne **Jacques Demers, préfet de la MRC de Memphrémagog**. Ensemble, nous mettons en place une structure moderne, cohérente et durable qui permettra d'optimiser notre positionnement et de mieux servir autant les entreprises touristiques que la population qui bénéficie directement de ces retombées. »

Depuis l'été 2025, les trois organisations travaillent en étroite collaboration afin d'identifier la meilleure orientation possible à la suite de l'annonce des difficultés financières de TM. Plusieurs rencontres, analyses et consultations ont permis d'élaborer une solution adaptée au contexte actuel et porteuse d'une vision commune pour l'avenir du tourisme dans Memphrémagog.

Éric Gérard Langlois, président de TM, salue d'ailleurs le travail effectué : « Même si Tourisme Memphrémagog mettra fin à ses activités, je tiens à souligner le leadership, la collaboration et la vision démontrés au cours des derniers mois. Le tourisme régional se retrouve entre de très bonnes mains. J'ai pleine confiance que la MRC et la CCITM sauront assurer une transition harmonieuse et porter le secteur touristique vers un avenir prometteur. »

Les membres de TM et de la CCITM, de même que les élus de la MRC, ont unanimement entériné les résolutions menant au transfert des actifs de TM vers les deux autres organisations, ainsi qu'à la dissolution de l'OBNL. Cette décision collective confirme l'importance accordée par l'ensemble du milieu à une transition harmonieuse, cohérente et constructive.

DES RÔLES COMPLÉMENTAIRES POUR UNE INDUSTRIE FORTE ET UN TERRITOIRE MOBILISÉ

Le nouveau modèle de gouvernance repose sur une répartition claire et complémentaire des mandats qui permettra d'assurer la continuité des services et le renforcement de la synergie régionale :

- La CCITM reprend l'ensemble du **service aux membres touristiques**, une responsabilité pleinement alignée avec son mandat renouvelé et sa vision élargie.

- La MRC prend en charge l'intégralité de l'**identité de marque de Tourisme Memphrémagog** (logo, éléments graphiques, etc.), les **outils promotionnels régionaux**, incluant le guide touristique, le site Web, la carte napperon ainsi que le **développement de projets touristiques et structurants**, assurant ainsi une continuité visuelle et stratégique.
- L'**accueil touristique**, déjà sous la responsabilité de la MRC, poursuivra sa modernisation, notamment grâce à l'ouverture du **nouveau Lieu d'accueil et de renseignements touristiques (LART)** au centre-ville de Magog en 2026.

« Le tourisme joue un rôle central dans le dynamisme économique de Memphrémagog, rappelle **Marianne Auclair, directrice du développement économique et territorial à la MRC de Memphrémagog**. En reprenant l'identité de marque et les outils promotionnels, en modernisant l'accueil touristique et en développant de nouveaux projets structurants, nous renforçons nos actions qui profitent non seulement aux entreprises touristiques, mais aussi à l'ensemble de la communauté. »

Du côté de la CCITM, la transition s'inscrit à la fois dans la continuité et dans une vision stratégique. « L'ajout des mentions *industrie* et *tourisme* dans notre nom reflétait déjà notre volonté d'offrir une représentation complète et cohérente à nos membres, souligne **Annie Dubreuil, directrice générale de la CCITM**. Le rapatriement des membres de TM s'inscrit dans cette évolution. Nous abordons cette nouvelle gouvernance avec enthousiasme : elle permettra de renforcer la collaboration, de soutenir la croissance et d'amplifier la vitalité de nos entreprises touristiques. » En favorisant les synergies entre commerces, industries, tourisme et acteurs économiques, la CCITM s'engage à propulser Memphrémagog dans une dynamique collective et durable.

UN AVENIR PROMETTEUR POUR LE TOURISME DANS MEMPHRÉMAGOG

Avec plus de **1,74 million de visiteur·euse·s** et **170 M\$ de retombées économiques annuellement**, le tourisme est un pilier du dynamisme régional. Cette nouvelle gouvernance confirme la volonté commune des organisations de soutenir l'industrie, de renforcer les bases d'un développement durable et de doter la région d'une vision claire, moderne et ambitieuse.

Par cette annonce, la MRC, TM et la CCITM réitèrent leur engagement à offrir aux entreprises touristiques une structure solide, unie et adaptée aux défis à venir — afin que Memphrémagog puisse réaliser pleinement son potentiel comme destination incontournable du Québec.

- 30 -

INFORMATIONS

Marianne Auclair

Directrice du développement économique et territorial
MRC de Memphrémagog
819 843-9292, poste 227
m.auclair@mrcmemphremagog.com

Éric Gérard Langlois

Président
Tourisme Memphrémagog
819 201-0727, poste 108
direction@tourisme-memphremagog.com

Annie Dubreuil

Directrice générale
Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme
Memphrémagog
819 843-3494
direction@ccmemphremagog.com

SOURCE

Koralie Gagnon

Chargeée de projets en tourisme
MRC de Memphrémagog
819 843-9292, poste 233
k.gagnon@mrcmemphremagog.com